

PLANNING DES COURS THEORIQUES

1 - PRESENCE D'UN ENSEIGNANT en salle de code pour répondre à toutes vos difficultés liées à l'examen

- MERCREDI 18h-19h
- VENDREDI 18h-19h

2 - COURS THEORIQUES SUR LES GRANDS THEMES DE LA SECURITE ROUTIERE

- LUNDI 18h-19h sur inscription au bureau
(ou horaire à définir avec les candidats concernés et intéressés)

- 1er lundi du mois : VITESSE
- 2e lundi du mois : ALCOOL
- 3^e lundi du mois : CONSTAT / ASSURANCE
- 4^e lundi du mois : AGE ET CONDUITE
- S'il y a un 5^e lundi dans le mois : THEME AU CHOIX

3 – SPECIFIQUE 2 ROUES

- LUNDI 17h-18h sur inscription au bureau
(ou horaire à définir avec les candidats concernés et intéressés)

Thème au choix (Les accidents les plus fréquents en 2 roues, les différents types de motos, le freinage en moto, l'équipement du motard, la moto et ses risques...)

4- SPECIFIQUE REMORQUE

*Spécificité du chargement et de la conduite spécifique aux véhicules attelés
(horaire à définir avec les candidats concernés et intéressés)*